

ASSURANCE INDIVIDUELLE

La commune contracte un contrat du type « individuel accident » en faveur des enfants fréquentant l'accueil. Ces garanties sont limitées aux obligations légales qui encadrent ce type de contrat.

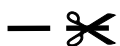
Il vous est demandé (au moment de l'inscription) de fournir une attestation de votre assurance concernant la garantie responsabilité civile pour votre ou vos enfants.



Du 13 au 17 avril 2026

**Inscription en journée continue
de 9h à 17h**

**ou
en journée coupée
de 9h à 12h et de 14h à 17h**



Fiche d'inscription à retourner en mairie avant le 25 mars

Nom et Prénom du ou des enfant(s)	Date de naissance	Péri-centre		Inscription journées	
		Matin	Soir	Complètes	Coupées

Numéro d'allocataire à la Caisse d'Allocations Familiales obligatoire

(Si vous n'êtes pas allocataire C.A.F., merci de préciser votre caisse d'allocation (M.S.A.,...)) :

Autorise la prise de photos de mon ou mes enfant(s)

☐ OUI ☐ NON

Autorise mon ou mes enfants à partir seul(s) de l'A.C.M.

☐ OUI ☐ NON

Souhaite le prélèvement automatique :

☐ OUI ☐ NON



PÉRI-CENTRE
de 8h à 9h
et de 17h à 18h

Pour les enfants de 4 à 12 ans inclus.

Places limitées à 48 enfants
comprenant au maximum 16 enfants de 4 à 6 ans*

* Si l'effectif est inférieur à 18 enfants l'accueil de loisirs sera supprimé.



Commune de
Bollezeele



Le Nord
fait ses Jeux ! **Nord**
le département est là



INSCRIPTIONS

Priorité aux enfants bollezeelois ou scolarisés

à Bollezeele, ils peuvent s'inscrire :

- dès réception de cette circulaire.

Pour les enfants extérieurs les inscriptions débuteront

- à partir du 18 mars.

Les inscriptions se font en mairie de Bollezeele

jusqu'au mercredi

25 mars 2026.

TARIFS et RÈGLEMENT

Le règlement peut se faire à l'inscription
ou par prélèvement automatique le 15 mai 2026



BOUGE !



Les tarifs sont fixés par enfant en fonction du quotient familial.

Les inscriptions se font à la semaine.

	Bollezeelois	Extérieurs	Péri-centre 8h à 9h et de 17h à 18h	
			Prix pour une semaine	
			Matin ou soir	Matin et soir
QF < 400	21 €	23 €	5.00 €	10.00 €
400<QF< 610	26 €	28 €	5.50 €	11.00 €
610<QF<750	31 €	33 €	6.00 €	12.00 €
750<QF<1000	35 €	37 €	6.50 €	13.00 €
1000<QF<1600	40 €	42 €	7.00 €	14.00 €
QF > 1600	45 €	47 €	7.50 €	15.00 €

Les repas

Attention, le choix du mode de repas est fixe,
il ne peut être changé en cours de semaine.

Journée coupée :

Les parents récupèrent les enfants à 12h,
et les ramènent au centre de loisirs à 14h.

Journée continue : Les enfants mangent au centre de
loisirs. Les repas sont **préparés par les parents**,
ils seront mis au frais et réchauffés si nécessaire.



Le goûter est offert. Prévoir une gourde et une tenue adaptée aux conditions
climatiques du jour, aux activités ludiques et aux jeux de plein air.

Le péri-centre

Attention inscription uniquement à la semaine complète

Les enfants sont accueillis au restaurant scolaire.

L'inscription se fait **obligatoirement à la semaine**.

Accueil échelonné avec arrivée le matin à partir 8h
et jusqu'à 9h et le soir départ de 17h jusqu'à 18h.

RELÈVE LES DÉFIS !



Fiche d'inscription à retourner en mairie

Père / Mère / Autre responsable légal* (*rayer la mention inutile) :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____ CP et ville : _____

Numéro de téléphone **obligatoire** : ____/____/____/____/____

Adresse mail : _____

Domicile de l'enfant : ☐ OUI ☐ NON

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente circulaire. **Signature :**



Père / Mère / Autre responsable légal* (*rayer la mention inutile) :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____ CP et ville : _____

Numéro de téléphone **obligatoire** : ____/____/____/____/____

Adresse mail : _____

Domicile de l'enfant : ☐ OUI ☐ NON

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente circulaire. **Signature :**